



Étudiante originalement sans papiers, cdi temps partiel

Par **saha**, le **25/11/2010** à **00:40**

Bonjour,
Je suis d'origine Malgache. Je suis arrivée en France avec un visa court séjour de un mois pour les vacances d'été. Le rentrée suivante je suis entrée au lycée en France à Paris, en classe de premiere. Par la suite j'ai eu mon bacc et j'ai pu aller à l'université (avec un numero INE non specifique aux etudiants etrangers, normale quoi) car ils m'ont accepté sans que j'ai eu à montrer de carte de sejour même si ils en demandaient. Bien evidemment je cherche à regulariser ma situation. Je suis actuellement en 2e année et cherche à faire des etudes d'ingenérie.
En ce moment, il se peut qu'on me contacte pour effectuer un travail à CDI temps partiel les week-end. Est-ce que je devrais tenter ma chance, je tiens à préciser qu'il s'agit d'une compagnie très connue (surtout des enfants) ou ce n'est pas la peine, dès qu'il veront mon passeport sans carte de sejour. Bien que j'ai semblé les intéressé car je parle assez bien anglais. Et aussi j'ai un numero de secu puisque je suis affiliée à la secu étudiante mais je ne peux pas demander ma carte vitale.
Est-ce-que si jamais par miracle, ils m'acceptent, ce sera un point positif si j'effectue mes demarches de regularisation ou le contraire?
J'ai exposé ici à peu près tous ce qu'il y a à savoir, en outre je vis avec ma mère qui elle, a le certificat de nationalité francaise mais pas las carte d'identité francaise, et a quelques difficultés pour l'avoir.
Je resume:
étudiante: avec numero de secu, apparemment rien à la fac ne signale que je suis en situation irreguliere a part le fait ke je n'ai pas fournis de capdrn
cherche à savoir si je peux faire un cdi temps partiel
comment faire pour remedier à ma situation: mes points positifs et négatifs.
Tous conseil sera le bienvenue.
Je vous prie aidez moi.
Merci d'avance.

Par **saha**, le **25/11/2010** à **10:56**

En outre, je dispose également de la bourse d'études (CROUS) cette année.